**CHARTE D'UTILISATION PAR LES PERSONNELS**

**DES OUTILS ET SERVICES NUMERIQUES DANS L'ÉCOLE**

La présente charte a pour objet de définir dans l’école les conditions d’usage, par les personnels, des outils et services numériques pendant le temps scolaire. Cette charte s’inscrit dans le cadre réglementaire en vigueur, notamment :

* la Loi n° 2024-449 du 21 mai 2024 visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique ;
* la Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et le Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l’application de la loi no 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés ;
* le Cadre de référence des compétences numériques pour l’éducation (CRCN-Édu), adossé au Cadre de référence des compétences numériques défini par le Décret n° 2019-919 du 30 août 2019 relatif au développement des compétences numériques dans l’enseignement scolaire, dans l’enseignement supérieur et par la formation continue, et au cadre de référence des compétences numériques.

Sont concernés tous les personnels exerçant ou intervenant dans l’école, et autorisés par le directeur de cette école.

Après présentation en conseil d’école, cette charte est inscrite au règlement intérieur de l’école. Elle est présentée à chaque personnel exerçant ou intervenant dans l’école, qui atteste par sa signature en avoir pris connaissance.

**École (maternelle, élémentaire ou primaire) :** …………………..……………………………….

**Nom de l’école :** …………………………………………………….……..

**Adresse :** ………………………………………………………………………………………………………

**Commune :** ………………………………………………………………….

**DOMAINE 1 du CRCN-Édu – ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL**

Communiquer avec les acteurs et partenaires de son environnement professionnel.

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences** | **Attendus** |
| Communiquer avec les canaux et services numériques (messagerie, ENT, etc.) adaptés aux destinataires et aux objectifs visés. | Prescriptions particulières relatives à l’usage d’un Espace numérique de travail (ENT), dont le directeur d’école est responsable de publication :* s’assurer de la modération des publications afin de garantir des contenus respectueux et adaptés ;
* veiller à respecter les paramètres d’utilisation définis par le directeur (profils d’utilisateur, accès ...).
 |
| Connaître et mettre en œuvre les règles et usages de la communication numérique professionnelle. | Pour le personnel Éducation Nationale, utiliser exclusivement son adresse académique personnelle de type prenom.nom@ac-dijon.fr.  |
| Rédiger un message à plusieurs destinataires en saisissant leurs adresses en copie cachée (cci). |

Prendre en compte les enjeux du développement durable et de la réglementation en faveur d’un numérique responsable.

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences** | **Attendus** |
| Respecter la législation et en particulier le Règlement Général de Protection des Données (RGPD), les principes éthiques et de sécurité inhérents à l’utilisation des technologies numériques. | Respecter les principes de neutralité politique, religieuse et commerciale inhérents à la mission de service public d’éducation. |
| Respecter les dispositions prises par la collectivité pour assurer le bon fonctionnement des services : * n’utiliser que le matériel numérique mis à disposition et autorisé par la collectivité ;
* ne pas avoir recours à des applications ou stratégies visant à contourner la sécurité du réseau ou saturer les ressources ;
* ne pas modifier sans autorisation la configuration du matériel numérique et du réseau ;
* ne pas installer d’applications non autorisées.
 |
| **S’assurer de la conformité au RGPD avant installation et utilisation de logiciels tiers (prendre l’attache de l’ERUN de circonscription au besoin).** |
| **Protéger ses données personnelles ainsi que celles des élèves dans l’utilisation d’outils numériques.** |
| Informer le directeur d'école de toute perte, anomalie ou tentative de violation de codes d’accès personnels**.** |
| **S’informer et adopter des pratiques contribuant à la sobriété numérique.** | **Mettre en veille et/ou éteindre les appareils numériques après usage.** |
| **Évaluer la pertinence des envois (courriel, fichier …) et limiter les pièces jointes.** |

**DOMAINE 2 du CRCN-Édu – RESSOURCES NUMÉRIQUES**

**:**

Sélectionner des ressources.

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences** | **Attendus** |
| Identifier les caractéristiques et les conditions d’utilisation d’une ressource. | Respecter le droit d'auteur : n’effectuer aucune copie illicite de logiciels, ne procéder à aucun téléchargement ou diffusion d'œuvres non libres de droits.**Recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l’enregistrement, la captation, l’exploitation et l’utilisation de l’image des élèves (photographie, voix) et leurs productions quel que soit le procédé envisagé.** |
| Prendre en compte les licences d’utilisation des ressources pour leur utilisation ou pour leur adaptation. |
| **Connaître l’exception pédagogique afin d'utiliser à l’interne, à l’usage des élèves, des œuvres à des fins exclusives d'illustration.** |

Organiser, protéger et partager des ressources numériques.

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences** | **Attendus** |
| Structurer (recenser, classer, indexer) le contenu numérique et le mettre à disposition. | Dans le cadre de l’utilisation d’un espace de stockage en ligne, utiliser des solutions respectant le RGPD.  |
| **Pour le personnel Éducation Nationale,** privilégier les solutions de stockage en ligne académiques et nationales. |

**DOMAINE 3 du CRCN-Édu – ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE**

Concevoir, scénariser, mettre en œuvre et évaluer des situations d’éducation – enseignement – apprentissage

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences** | **Attendus** |
| Veiller à l’accessibilité et à la sécurité dès la conception.Anticiper et organiser les conditions de mise œuvre d’une activité ou d’un projet. | S’assurer que l'accès par les élèves aux ressources Internet a pour objet exclusif des activités pédagogiques supervisées par l'enseignant. |
| Mettre fin à toute utilisation non autorisée par les élèves concernés et en informer le directeur de l’école. |
| Former les élèves à l’utilisation responsable des outils et services numériques (domaine 5 du CRCN). |
| Dans les classes maternelles, veiller à ce que l’usage par les élèves des outils numériques réponde exclusivement aux trois conditions suivantes :* lorsque ces outils sont mobilisés à des fins pédagogiques ;
* lorsque l’usage s’inscrit dans un cadre collectif (ENI ou VPI, classe tablettes ou robots, valise de tablettes notamment) ;
* lorsque le temps de travail avec ces outils demeure minoritaire par rapport au temps de classe global.
 |
| Adapter les moyens numériques aux publics et objectifs visés. | S’assurer que l’usage des outils numériques apporte une plus-value aux apprentissages. |

**DOMAINE 4 du CRCN-Édu – DIVERSITÉ ET AUTONOMIE DES APPRENANTS**

Inclure et rendre accessible.

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences** | **Attendus** |
| Veiller à l’accessibilité des contenus, ressources et services numériques pour tous les élèves ainsi que leurs contraintes lors du choix et de l’utilisation des technologies numériques. | Adapter les contenus afin de répondre aux besoins des élèves : * mise en forme : type de police et taille notamment.
* nature des supports : écrits, audio ou visuels.
 |

**DOMAINE 5 du CRCN-Édu – COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DES APPRENANTS**

Mettre en œuvre des situations d’apprentissages propices au développement des compétences numériques en s’adaptant au contexte.

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences** | **Attendus** |
| Connaître les protocoles de son environnement professionnel pour utiliser les outils numériques et obtenir de l’assistance. | Pour l’environnement logiciel relevant de l’éducation nationale : utiliser les différents supports d’assistance académiques : application Cépages, tutoriels, appui de l’enseignant référent aux usages du numérique de circonscription (ERUN). |
| Pour toute autre question : le directeur d’école pourra solliciter l’assistance de la collectivité. |

Année scolaire : ……….. / ………..

NOM et Prénom du personnel utilisateur : ………………………………………………

Qualité : …………………………………………

Pris connaissance le (date) : ………………………………………. Signature :